

Les enseignants d'EPS du collège

lundi 2 novembre 2020,

A l'attention de Madame La Rectrice
de l'Académie de Normandie,
Sous couvert de.....,
Principal du Collège.....

Madame La Rectrice,

Nous avons reçu le 31 octobre un nouveau protocole EPS dont le but est de permettre à nos élèves de pratiquer «en toute sécurité, une activité contribuant à leur épanouissement et au renforcement de l'esprit d'équipe, dans un contexte où le risque de sédentarité et d'isolement est accentué par la situation de confinement ».

Ce protocole impose une distanciation stricte d'au moins deux mètres lors de la pratique physique. Cette dernière étant interdite avec masque.

Au regard de ces contraintes, l'équipe EPS, après avoir envisagé tous les éléments juge qu'il n'est pas possible de faire cours, dans aucune APSA, à la classe entière en respectant la distanciation de deux mètres, garantissant la sécurité des élèves.

Nous avons demandé à notre chef d'établissement ce matin même, d'avoir la possibilité de travailler en demi groupe classe, seule condition pour nous d'une reprise de l'EPS compatible avec les règles sanitaires. En attendant votre réponse quant à la possibilité de fonctionner en demi groupe classe, nous vous informons, et nous informons les parents d'élèves que la seule activité physique pratiquée actuellement sera la randonnée en extérieur avec masque. Merci par avance de prendre en compte notre demande.

Bien cordialement,

Les professeurs d'EPS du collège